

Trends Tendances

Date : 18/05/2017
Page : 92-93
Periodicity : Weekly
Journalist : Hofman, Émilien

Circulation : 25899
Audience : 114000
Size : 879 cm²
Advertising value equivalency : 20217,00 €

UNE PLATEFORME D'INVESTISSEMENT PLUTÔT QUE DE «CROWDFUNDING»

ÉMILIE HOFMAN



Plateforme d'investissement

Lancée en 2011 par Guillaume Desclée, José Zurstrassen, Charles-Albert de Radtitzky et Olivier de Duve, la plateforme de *crowdfunding* (financement participatif) MyMicroInvest a depuis lors permis le financement de dizaines de start-up telles qu'Opinum, AproPLAN ou Creo². Du côté de la direction, on ne se considère cependant pas vraiment comme une plateforme de *crowdfunding* mais plutôt d'investissement, comme le précise le CEO Olivier De Duve: «Nous voulons que tout un chacun puisse se procurer des *venture capital* (*capital risque*, *Ndlr*) aux mêmes conditions que les investisseurs professionnels. Qu'on place 100 euros ou 1 million, nous voulons que chacun ait un accès adapté à ses moyens». La plateforme est ainsi ouverte au financement participatif tout comme à l'investissement dit professionnel, qui est cependant majoritaire. Si MyMicroInvest ne préfère pas s'étendre sur ce sujet, on peut quand même estimer l'apport du *crowdfunding* en tant que tel autour des 25%.



InVentures II

Dès sa création, MyMicroInvest a débloqué un fonds de capital-investissement: InVentures I. «C'était beaucoup plus simple de prendre une part de marché importante en ayant des fonds propres pour investir, justifie Olivier De Duve. Ce fonds permettait d'avoir une base de revenus récurrents, mais c'était aussi une manière d'attirer des bons projets sur notre site tout en structurant la méthodologie de nos équipes.» Quinze millions d'euros ont donc été levés pour être investis dans 15 entreprises situées à moins de 500 km de Bruxelles. Mais pour rester compétitif sur le marché, MyMicroInvest se devait de créer un deuxième fonds. L'entreprise a donc lancé InVentures II en décembre dernier. Il s'élève pour le moment à 15 millions d'euros avec le but d'arriver à 50 d'ici la fin de l'année tout en soutenant 35 start-up. «Il nous reste à prélever les fonds, mais nous avons déjà de quoi soutenir de nouveaux entrepreneurs», se félicite Olivier de Duve. Par rapport au premier fonds, InVentures II utilise une loi sur les *precasts* privés qui autorise une neutralité fiscale intéressante et intègre comme référence un rapport de l'ONU sur les objectifs de développement durable. «Nous allons ainsi pouvoir mesurer l'impact sociétal de chaque entrepreneur sur une base objective, scientifique et quantifiable.»

Tax shelter

Depuis le 1^{er} février 2017, la loi permet aux entreprises de récupérer jusqu'à 45% de leurs investissements *crowdfunding* si elles s'emparent d'actions de sociétés ayant moins de quatre ans d'existence. C'est par le biais de la déclaration fiscale que cela s'effectue. Une mesure que MyMicroInvest approuve: « Le législateur a bien compris que la création d'emplois passe par des jeunes entreprises. Les statistiques le prouvent: ce sont elles qui créent le plus de travail », affirme Olivier de Duve. La nouvelle règle permet de réduire le risque de l'investissement tout en améliorant le *return* final si les choses se passent comme prévu. « Pour nous, c'est également un véritable facteur de croissance et d'évangélisation. Beaucoup de gens qui ne connaissaient pas les techniques de financement participatif y viennent petit à petit. » Pour attirer de nouveaux investisseurs, MyMicroInvest passe aussi par le marketing en ligne, la publicité à la radio et organise des événements mensuels durant lesquels les entrepreneurs soutenus sur la plateforme présentent leur projet au grand public.



Campagne européenne mitigée

« On offre la possibilité à nos clients d'établir des prospectus (*les notices d'information, Ndlr*), de les 'passeporter' et donc, de leur permettre de partir en *road show* à travers l'Europe, affirme Olivier De Duve. Avec une bonne organisation, on réduit fortement les coûts pour les entreprises qui veulent élargir leur base d'investisseurs et se faire connaître dans d'autres pays européens. » MyMicroInvest a ainsi mis sur pied le #EUCrowdShow, un programme européen d'échanges autour du *crowdfunding*, qu'il a voulu développer dans 29 pays. « Techniquement, on a été capable de générer de l'intérêt et d'avoir des prospectus approuvés, mais on s'est rendu compte qu'aller lever des fonds dans des pays éloignés est extrêmement complexe pour des raisons géographiques. » MyMicroInvest préfère donc travailler prioritairement par cercles concentriques et a mis en place un deuxième programme européen dans quatre pays limitrophes: Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne et Grande-Bretagne. « On va grandir petit à petit. Nous n'avons plus cette ambition d'aller trop vite, trop loin », reconnaît le CEO.



Changements tarifaires

Pour MyMicroInvest, attirer de nouveaux investisseurs relève du challenge constant. C'est pour cette raison que le système tarifaire a été adapté. « Initialement, nous prenions 12% des montants levés à titre de commission, explique Olivier de Duve. Mais on s'est rendu compte que cela créait beaucoup de confusion auprès des investisseurs. Donc, désormais, quand quelqu'un place 100 euros, il paie 105 et les cinq euros de commission viennent chez nous. De cette manière, au moment de la récupération de l'investissement, celui-ci est basé sur les 100 euros. » Dans le courant de cette année, l'entreprise aura d'autres objectifs clairs, comme le développement d'une nouvelle plateforme: « Nous souhaitons également lancer entre 30 et 50 campagnes *tax-shelter*. Ce serait deux fois plus que l'année dernière. On vise en outre des campagnes 'exemplaires', plus importantes en montants et pouvant ainsi flirter avec les 2 millions d'euros. »

62
PROJETS
ont été développés sur la plateforme MyMicroInvest en levant un total de 36 millions d'euros, dont 17 rien qu'en 2016. Parmi les 62 projets soutenus par MMI : Hercules, Zencar et Pilo (photos).

36.871
MEMBRES
ont rejoint MyMicroInvest depuis que le site internet a été lancé.

500
PARTICIPANTS
ont levé près de 10 millions d'euros en une soirée lors d'un événement organisé pour les cinq ans de MyMicroInvest en novembre dernier.